



Le « surpartage », c'est poster trop de renseignements personnels en ligne, ce qui peut entraîner des risques de confidentialité et de cyberharcèlement.

Réfléchir avant de partager : les règles d'or

Ce n'est pas toujours simple de comprendre les renseignements qui doivent rester privés. Mais il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas mettre sur l'internet : garde-les pour ta famille et tes amis proches. Voici ce qu'il ne faut JAMAIS publier en ligne!



Ton nom complet et ta date de naissance



Ton adresse personnelle



Ton numéro de téléphone



Le nom de ton école



Les renseignements sur ta famille



Tes mots de passe en ligne



Tes conversations personnelles



Les photos inappropriées de toi ou d'un autre



Ta position en temps réel